

de façon à lui inspirer des sentiments d'admiration reconnaissante pour les bienfaiteurs de l'humanité. Cela fournirait à la longue une sorte de *Vies des Saints*, de nos saints. Pour être bien faite, cette œuvre demande du talent, car elle est difficile. J'ai pensé que vous avez peut-être autour de vous de jeunes écrivains qui pourraient faire ce travail. »

L'idée est excellente. Nous nous empressons de la soumettre à nos lecteurs. Il s'en trouvera peut-être quelqu'un pour la réaliser.

L'ASSISTANCE

Au 31 décembre dernier, on comptait 534.965 bénéficiaires de la loi de 1905 sur l'assistance obligatoire. Ce nombre dépasse de beaucoup toutes les prévisions.

La progression du nombre des assistés à domicile est fantastique. Au 31 mars, il y avait 406.503 assistés; au 30 septembre, 470.340; au 31 décembre, 485.376. Ainsi, en neuf mois, le nombre des assistés à domicile a augmenté de 78.873, c'est-à-dire de 19 p. 100.

Un million de fonctionnaires, un million d'assistés, cela fait le compte, en régime de suffrage universel, d'une majorité suffisante pour rester les maîtres du pouvoir et les dispensateurs du budget.

Et c'est évidemment là que nous allons.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Un membre de la « Ligue des Droits de l'homme », M. Edmond Bernus, dans *Pages libres*, nous fournit des renseignements, bons à connaître, sur cette Ligue que préside M. Francis de Pressensé, dont la *Coopération des Idées* a pu apprécier le libéralisme à propos de la conférence de l'abbé Denis.

La Ligue compte 89.519 membres, 871 sections,

28 fédérations. En 1907, elle a expédié 32.500 lettres, 67.586 imprimés et 825 colis-postaux. Les six avocats-conseils ont eu à examiner 23 dossiers par jour en moyenne.

Elle n'est pourtant pas en progrès moral. En 1898, la Ligue ne comptait que 8.000 membres et percevait 193.000 francs de cotisations; en 1907, elle en comptait 87.000, onze fois plus, et ne percevait que 103.000 francs, presque moitié moins.

M. Bernus cite quelques vœux des sections de la Ligue qui valent mieux que tous les commentaires :

La section de Mouans-Sartroux émet le vœu « que les personnalités élues qui n'adhèrent pas au bloc de gauche ne soient l'objet d'aucune condescendance, ni d'aucune faveur de la part de l'Etat ou des différentes administrations publiques ».

La section de Rueil émet le vœu « qu'une pression soit organisée auprès des instituteurs et auprès des pouvoirs publics pour que l'*Histoire de France* de Gustave Hervé soit substituée à celle qui est enseignée dans toutes les écoles ».

Une section de la Haute-Garonne « exprime le vœu que l'administration supérieure ne nomme aucun fonctionnaire sans avoir, au préalable, obtenu un avis favorable signé par trois membres du bureau de la société ou organisation républicaine existant dans la commune où habite le postulant ».

La section de Nevers voudrait qu'il soit donné à chaque officier « des notes civiques fournies par les préfets ».

La section de Corbie désire « que tous les fonctionnaires choisis par l'Etat soient choisis parmi les républicains et de préférence dans les familles de vieux républicains ».

La section de Castelnaudary demande « la révocation pure et simple de tout sous-préfet, dans l'administration duquel le nombre des suffrages réactionnaires ne diminue pas à chaque consultation du corps électoral. »

Le 2 avril 1905, les membres de la section d'Arvant (Haute-Loire) « considérant que toutes les religions ont pour but l'asservissement de l'humanité, *décident* : que toutes les religions qui ont tenu le peuple sous le poids du dogme soient supprimées ».

La section d'Aiglun (Basses-Alpes) invite les pouvoirs publics à élaborer un programme réalisable en une dizaine d'années et ayant pour but : « de résoudre la question religieuse par une hypothèse scientifique avec, bien entendu, la faculté de varier l'hypothèse à sa volonté ».

La section des Grandes-Carières, à Paris, demande la fermeture de tous les ouvroirs et orphelinats privés.

La section du Boulou déclare : « la base fondamentale de la République étant la vertu, seuls peuvent et doivent être considérés comme républicains les hommes vertueux ».

La section d'Eaubonne émet le vœu « que les institutions militaires soient supprimées dans l'univers entier et que les hommes deviennent assez sages pour cesser de s'entre-tuer sous de fallacieux prétextes. »

Enfin la section de Cerbère « prie le Comité Central d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour empêcher la béatification de Jeanne d'Arc ».

L'abrutissement politique fait des progrès effrayants.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Les Derniers Jours de l'État du Congo, par ÉMILE VANDERVELDE, 3 francs (édition de la *Société nouvelle*, 28, rue Vauquelin). — M. Émile Vandervelde, leader socialiste au Parlement belge, s'est promené quelques semaines au Congo. Il en est revenu avec un journal de voyage écrit avec verve, sinon avec une entière compétence.

Il reconnaît pourtant que la colonisation est plus un devoir qu'un droit pour les nations civilisées; il tient « le Congo pour un champ d'action admirable, où l'on a déjà fait de grandes choses »; il invite toutes les activités inemployées ou comprimées de son pays à aller au Congo. « Ils y trouveront des traitements plus élevés, dit-il, des occasions plus nombreuses de se mettre hors pair, et, surtout, une vie plus libre et plus intéressante, au milieu de toutes les possibilités des pays neufs, dans la majestueuse solitude des forêts et de la brousse. »

Ce bon sens est des plus louables chez un socialiste, et surtout chez un élu et un chef socialiste, plus tenu que le *vulgum pecus* à déraisonner.

Mais l'État du Congo n'est plus que la colonie d'un pays parlementaire.

Au boulevard Anspach, on va parler de « réformes radicales », et surtout caser des fonctionnaires. On va « renouveler » le personnel, et naturellement l'augmenter. Ceci doit être cité : « Pour ce qui concerne le haut personnel, par exemple, dit notre auteur, j'estime que la militarisation à outrance du Congo doit prendre fin et que l'élément civil doit acquérir la prépondérance qu'il n'a pas aujourd'hui; mais, moi qui n'avais guère été en contact personnel, jusqu'à présent, avec des officiers, et qui avais contre eux des préventions d'antimilitariste décidé, je me reprocherais de ne pas dire combien j'ai été agréablement surpris de voir avec quelle facilité et quel succès les lieutenants et les capitaines de l'armée belge, obligés, du jour au lendemain, d'exercer des fonctions civiles et administratives, se sont tirés d'affaire, et, laissant leur sabre à la